



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

### Prévost lance officiellement sa collecte des bacs bruns

**Prévost, le 8 mars 2016** – Dans moins d'un mois, les Prévostoises et les Prévostoises recevront leur tout nouveau bac brun. Pour accompagner les citoyens avec leur nouvelle acquisition, la Ville de Prévost a lancé une capsule à la fois informative et humoristique sur l'utilisation du bac brun avec leur porte-parole de brun vêtu, les Denis Drolet. « *Avec cette capsule vidéo on veut montrer au citoyen que le bac brun ne nécessite qu'un petit changement d'habitude au quotidien et que nous ne devons pas avoir peur de l'utiliser* », précise Frédérick Marceau, et coordonnateur au Service de l'environnement de la Ville de Prévost.

« *Les bacs bruns c'est comme nous autres, au premier abord ça paraît bizarre et quand on regarde de plus près et qu'on l'apprivoise petit à petit, et après, on n'est plus capable de s'en passer* », expliquent les Denis Drolet, porte-parole des bacs bruns. Avec un objectif ambitieux de 500 tonnes pour la première année d'implantation, la Ville de Prévost mise sur ses communications et le support personnalisé qu'elle offre à ses citoyens.

#### Un accompagnement

Les Prévostoises et les Prévostoises recevront deux bacs, soit, un mini-bac pour la cuisine et un bac brun roulant de 240 litres dans les deux premières semaines d'avril. Ces derniers seront accompagnés d'un guide explicatif et d'un aide-mémoire qui renfermeront tous les éléments essentiels pour une transition facile au bac brun. La collecte débutera les 2 mai ou 5 mai prochains, selon les districts et conformément au calendrier de collecte.

« *Ce qui démarque la Ville de Prévost, c'est sans aucun doute le support qu'elle offre à ses citoyens en regard de l'arrivée des bacs bruns* », explique Germain Richer, maire de Prévost. La Ville de Prévost tiendra quatre séances d'information publiques échelonnées avant et après l'implantation des bacs bruns, pour accompagner les citoyens dans leurs méthodes pour utiliser leur nouveau bac. La première séance aura lieu le vendredi 1<sup>er</sup> avril dès 19 h à la Salle Saint-François-Xavier, à Prévost. Les dates subséquentes sont disponibles au [www.vivelebrun.ca](http://www.vivelebrun.ca), site web de la Ville, entièrement dédié aux bacs bruns. En plus des séances d'information, les citoyens de Prévost pourront bénéficier d'un soutien téléphonique ou à domicile grâce à la présence d'un agent d'information sur le terrain, durant deux mois.

En plus de tous les outils d'informations, la Ville de Prévost poursuivra l'affichage de panneaux sur le territoire prévostoise avec les Denis Drolet. « *Chacun des panneaux renferme un message bien précis qui permet d'informer les citoyens* », explique le coordonnateur du Service de l'environnement de la Ville. « *Ça permet de dédramatiser l'utilisation des bacs bruns, avec un ton humoristique, tout en donnant des conseils aux prévostoises* », souligne Vincent Léonard, des Denis Drolet.

#### Une volonté collective

Le service de collecte des matières organiques est actuellement implanté pour tous les citoyens et, sur une base volontaire pour les commerces et restaurateurs de Prévost. « *Plusieurs commerces et restaurateurs ont déjà demandé leur bac, ce qui démontre assez bien la volonté collective de réduire notre production de déchets* », mentionne M. Marceau, du Service de l'environnement, qui précise d'ailleurs qu'au-delà de certains citoyens qui peuvent paraître inquiets de l'arrivée des bacs bruns, de nombreux autres attendent avec impatience l'arrivée de ce dernier.